

Genève : l'égalité fait ses premières dents

Autor(en): **Polonovski Vauclair, Brigitte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Genève : l'égalité fait ses premières dents

Après une année d'activité, le Bureau de l'égalité de Genève présente un premier bilan impressionnant.

Le bureau est entré en fonction le 1er novembre 1987 avec la déléguée, Marianne Frischknecht, et une secrétaire à mi-temps. Depuis mai dernier il est épaulé par une commission consultative de 25 membres, divisée en cinq sous-commissions (20 femmes et 5 hommes).

Les tâches du Bureau sont réparties en trois grandes fonctions :

— fonction de proposition : élaboration des projets de loi qui traitent de l'égalité, participation aux commissions parlementaires ;

— fonction de documentation : études, enquêtes et statistiques sur toutes les questions concernant l'égalité des droits entre homme et femme.

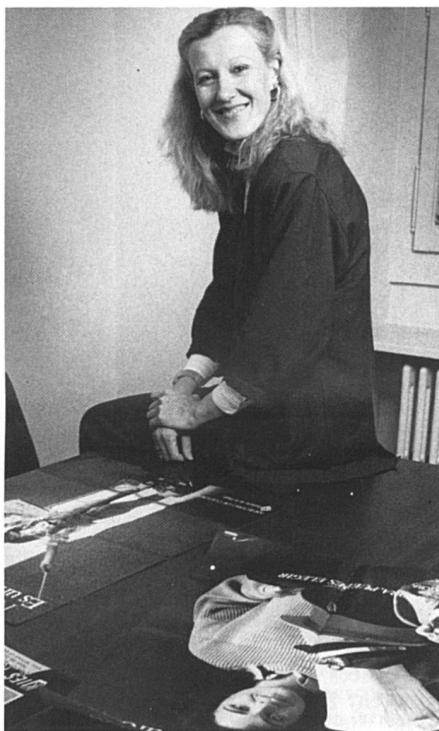
— fonction d'information : pour la population, les services de l'administration et les associations.

En ce moment, le Bureau prépare des textes législatifs ou réglementaires, des rapports ou des réponses, par exemple sur la terminologie, sur la garde des enfants malades, sur les subventions à Viol-Secours, sur l'information sur le nouveau droit matrimonial. Il a aussi établi des relations privilégiées avec la CEE et les nombreux organismes étrangers visant à l'application de l'égalité. Le numéro de téléphone du Bureau est utilisé quotidiennement. Des réponses simples sont données immédiatement ou les personnes sont renvoyées dans les permanences ou associations spécialisées.

La commission consultative, réservoir d'idées et de compétences, a déjà concocté une avalanche de projets.

La sous-commission « orientation, formation et réinsertion professionnelle » travaille sur le problème de l'orientation professionnelle des filles, sur la suppression des schémas sexistes et sur l'information dans les écoles et les quartiers (on prévoit la mise sur pied d'une équipe mobile).

La deuxième sous-commission est celle de la « situation professionnelle ». Elle entend demander aux entreprises un portrait des femmes qui travaillent, entendre et rencontrer des femmes cadres, encourager le travail à temps partiel pour les hommes et les femmes et favoriser les crèches d'entreprises.



La déléguée à l'égalité, Marianne Frischknecht. (Photo Didier Varrin).

La sous-commission « vie pratique » est la plus chargée, car elle s'occupe des problèmes relatifs à l'organisation familiale et sociale. La concernant la garde des enfants malades, les horaires scolaires, les structures d'accueil de la petite enfance, la revalorisation du travail ménager, le coût de la santé des femmes entre autres...

La sous-commission « violences » s'est penchée sur la violence conjugale et domestique, dans la rue, dans le travail. Une enquête partielle a déjà été faite avec le 117, la même est en cours au parquet du procureur général. Des cours de sensibilisation ont été organisés pour les policiers et des campagnes de prévention et d'information pour le grand public vont être faites.

La cinquième sous-commission est celle de « l'information ». Elle est la coordinatrice des quatre autres et assure les relations du Bureau avec le public et avec les associations et organismes intéressés.

Deux conseillers d'Etat concernés ont apporté leur soutien au Bureau : Bernard Ziegler du Département de justice et police, dont fait partie le Bureau, et Dominique Föllmi, dont le Département de l'instruction publique est particulièrement concerné. A cet égard, ce dernier a souligné dix points de convergence de travail, parmi lesquels on peut citer :

- la suppression des limites d'âge dans la nouvelle loi d'encouragement aux études ;

- l'information dispensée par les cours d'information générale au cycle pour sensibiliser les jeunes filles à toutes les possibilités de métiers ;

- les travaux de la commission de la conférence de l'Instruction publique, dès ce mois de janvier. L'école des Eaux-Vives, primaire, va vivre l'expérience pilote de l'horaire continu ;

- la valorisation des fonctions de nurse et jardinière d'enfant, grâce à la création d'une formation de trois ans dans une école ;

- le travail considérable effectué pour revoir toutes les bases statistiques pour les fiches scolaires des élèves, qui étaient des bases de données masculines.

Le bilan de cette année est réjouissant et constitue un modèle pour beaucoup de cantons suisses qui petit à petit se décident à s'intéresser à la création d'un tel outil. Un bilan aussi satisfaisant incite les partenaires dans les structures communales, cantonales, comme les associations et les entreprises privées à collaborer. Pour preuve, sur 26 questionnaires envoyés à des multinationales, 20 sont rentrés, et sur 50 envoyés à des PME, 30 sont revenus remplis.

Une exposition « Orientations nouvelles : demain professionn'elles », composée d'affiches sur les campagnes en faveur de l'égalité homme/femme de tous les pays, va circuler dans les écoles du canton en 1989 : parmi toutes ces affiches présentées en avant-première, j'ai particulièrement remarqué l'anglaise « he/she : a single letter is the only difference ».

Un grand concours d'affiches est organisé pour les moins de 20 ans sur le même sujet.

Brigitte Polonovski Vauclair